

1 200 logements et 150 anneaux dans la future marina

On y voit plus clair dans le projet. La ville vient de lancer la procédure de modification de son plan local d'urbanisme préalable à sa mise en œuvre.

CORMELLES-EN-PARISIS

PAR ALEXANDRE BOUCHER

ON EN SAIT DÉSORMAIS un peu plus sur la future marina de Cormelles-en-Parisis. L'architecte Xavier Bohl, qui a participé à l'élaboration de Port-Cergy et déjà imaginé Port Grimaud et Port Fréjus, dans le Var, ou encore Port Chiberta, à Anglet, dans les Pyrénées-Atlantiques, vient de dévoiler une nouvelle illustration du projet porté par Bouygues.

LES TRAVAUX POURRAIENT DÉBUTER FIN 2019

Si l'heure est toujours aux négociations entre la mairie et Bouygues Immobilier, notamment au sujet du nombre de places de stationnements, on y voit également plus clair dans le calendrier et les détails de cet énorme projet urbain dont la mise en œuvre reste soumise à la validation de la modification du plan local d'urbanisme (PLU). « Le processus est lancé, indique le maire (LR) Yannick Boëdec. L'arrêt du PLU devrait intervenir fin 2018. Et, s'il n'y a pas d'obs-



Voici une des premières vues architectes de la future marina de Cormelles-en-Parisis.

tacles, les travaux pourraient débuter fin 2019. »

Le futur port de plaisance accueillera 1 200 logements, dont 30 % de logements sociaux (le taux sur la ville était de 17,3 % au 31 décembre 2017), et 150 anneaux. « Il n'y aura pas de logements en rez-de-chaussée, précise l'élu.

Le quartier sera conçu pour supporter la crue centennale de 1910 et tiendra compte du plan de prévention du risque inondation. On a déjà

des appels de particuliers pour connaître le prix des anneaux et quand ils pourront louer. »

Le projet porté par Bouygues, qui a racheté le terrain de 22 ha occupé par le cimentier Lafarge depuis un siècle, prévoit également une crèche municipale de 50 berceaux et des commerces de proximité. S'il est possible d'associer la ville voisine de La Frette-sur-Seine pour la création d'une école de 12 classes, cette dernière ne sera pas intercommunale

mais seulement municipale. Enfin, le bâtiment de filtration de l'usine sera finalement conservé. « Bouygues nous a expliqué que sa destruction est interdite car il tient la colline, glisse l'édile. Il sera transformé en lofts, parkings ou restaurants. »

Pour désenclaver le quartier, une route coupera les coteaux et fera la jonction entre la rue de Saint-Germain et la route de Seine. « Elle sera financée par l'aménageur et elle évitera de passer par le centre-ville. »